

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 10

Rubrik: La page de la femme ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE MARCHÉ DE SAINT-LOUIS

Qui connaît le marché de Saint-Louis à Lausanne ? Il a lieu chaque année. C'est un petit marché spécial : fleurs et miel. Nous en avions entendu parler mais ne l'avions jamais visité.

Nous avons été sous le charme. Rien que cette association de miel et de fleurs est une vraie inspiration.

Chaque marchand avait son échoppe. Une vaudoise en costume vendait des fleurs. Que de merveilleux bouquets, de plantes, de petits cactus, d'immortelles disposées de façon originale.

Là au milieu, les stands de miel. Qu'ils étaient tentants ! L'un affichait « miel de mes ruches », un autre présentait du miel en rayons.

Le miel était dans des pots en verre ce qui permettait de le voir. Quelle variété de teintes, depuis le miel de fleurs blond à celui de sapin parfois très foncé.

Le choix des plantes mellifères que l'on met dans son jardin autour des ruches a une si grande importance.

J'ai entendu parler d'un rucher où les récoltes sont abondantes et le miel très fin. A proximité se trouve une allée de tulipiers.

Un apiculteur avait installé un cadre vitré sur lequel on voyait travailler les abeilles. Il faudrait pouvoir amener beaucoup d'enfants devant ce spectacle. Combien d'entre eux savent ce qui se passe dans une ruche ? Et les images n'ont toute leur signification que si l'on connaît la réalité. Où vont butiner ces abeilles qui partent ainsi du centre de la ville ? Et elles reviennent sans se perdre. C'est aussi étonnant que le retour du jour immuablement chaque matin.

Rentrés à la maison nous avons dégusté les divers miels que nous avions acquis, enchantés qu'il y ait une si grande différence de goût entre eux.

C'était le 26 août.

A. Chabry.

Variétés

LE RUCHER EN AUTOMNE

La saison apicole touche à sa fin. Le cycle immuable des saisons continue sa course dans un ordre bien déterminé. Malgré le soleil,

la température douce, l'activité au rucher est bien réduite. Quelques pelotes de pollen sont encore introduites dans la ruche, quelques porteuses d'eau vont dégorger le contenu de leur jabot dans les cellules des rayons mais, d'une façon générale, une certaine inertie extérieure règne au rucher.

La nature qui se prépare au repos, ne met plus de trésors à disposition de l'abeille ; ses sources sont taries et pour leur permettre à nouveau de jaillir, un temps d'arrêt est nécessaire.

Repos de la nature, repos de nos ruchers, et pourquoi pas aussi repos de l'apiculteur ?

Lui aussi, malgré toute la sollicitude qu'il prodigue à son rucher, a besoin d'un arrêt. Au réveil de la nature et de son rucher, il s'est efforcé de donner à ce dernier les soins nécessaires à son développement. Il a veillé sur son état de santé, sur son comportement, sur son approvisionnement. Puis il lui a donné la possibilité de construire de beaux rayons et de remplir les hausses. (Espoirs suivis de déceptions meublent nos vies en apiculture comme dans d'autres domaines !) Puis il a dû nourrir abondamment le rucher, les provisions étant presque inexistantes, après s'être assuré que chaque colonie possédait une bonne jeune reine. Si à toute cette besogne on ajoute les nombreux travaux accessoires tels que maintien du matériel, désinfection, destruction des vieux cadres, etc., on admettra volontiers que l'apiculteur aspire lui aussi à un temps d'arrêt, à un repos auquel il a bien droit.

Il éprouve simultanément une certaine lassitude envers ce rucher auquel il est très attaché, mais aussi une satisfaction, celle de constater que ses abeilles peuvent six mois durant environ, se passer de ses services. Il y aura bien une surveillance des lieux à effectuer, mais alors, ce sera dans la plupart des cas, l'occasion de faire une promenade salutaire. Mais momentanément, c'est une satisfaction que de pouvoir constater que tout est prêt pour le repos hivernal, que tout a été fait avec soin en temps opportun et, qu'à l'approche du moment où les frimas et la neige seront devenus les véritables maîtres de nos ruchers, nous pouvons attendre avec sérénité, le retour du printemps.

Sans doute, l'apiculteur n'abandonne pas pour autant ses abeilles et par la pensée, il restera en contact permanent avec elles. Les prochaines assemblées, les contacts entre apiculteurs le maintiendront nécessairement « dans le vent », mais l'interruption momentanée des travaux lui permettra de se reposer, de réfléchir, de se documenter, puis de repartir avec un zèle nouveau, pour mieux faire à la prochaine saison des fleurs, du chaud soleil et de la récolte.

G. Matthey.

ALLOCATIONS AU MARIAGE A DES EMPLOYÉS AGRICOLE

Les jeunes employés agricoles connaissent certainement l'institution de Brugg qui s'emploie à faciliter le mariage des employés agricoles en leur apportant une aide financière, leur évitant ainsi un endettement trop prononcé. Il s'agit de l'**Institution pour l'octroi d'allocations au mariage à des employés agricoles**. Les allocations sont généralement versées sous forme de contributions en nature, telles que meubles pour la chambre de famille, pour la cuisine, lits et literie, machines à coudre, linge, etc., jusqu'à une valeur de 800-900 francs au maximum. Ces allocations ne sont remises qu'à certaines conditions. C'est ainsi que le requérant doit faire état de 5 années de service en qualité d'employé agricole et s'engager à rester encore 5 ans fidèle à sa profession après le mariage. Il doit être de nationalité suisse. Pour beaucoup d'employés, cette aide leur facilite le mariage et dans certains cas elle est même indispensable. L'économie suisse tout entière en profite également puisque cet appui financier incite de nombreux employés et fils de paysans à rester dans l'agriculture et à ne pas changer de profession.

Les bénéficiaires de ces allocations se recrutent généralement non pas dans les grands centres et les régions industrialisées mais dans les montagnes et les vallées retirées où, enfants de familles nombreuses, ils s'occupent de leur troupeau souvent dans des conditions difficiles. On les rencontre parfois aussi en plaine où ils sont au service d'agriculteurs qui exploitent un domaine. Il s'agit de jeunes employés intelligents et pleins d'initiative qui ont l'intention de s'améliorer dans leur profession. En parcourant la liste des bénéficiaires de l'année dernière, nous avons constaté que la plupart devaient entretenir leurs parents avec leur salaire si bien qu'ils ne pouvaient pas faire beaucoup d'économie. L'aide de l'institution fut donc la bienvenue. De nombreux requérants ont pu suivre une école d'agriculture, passer l'examen professionnel ou accomplir un stage grâce à l'argent qu'ils avaient péniblement mis de côté. D'autres ont suivi des cours de traite ou de travaux sur bois. Ces jeunes gens sont ouverts au progrès et cherchent à enrichir leurs connaissances professionnelles pour seconder efficacement leurs patrons.

Les allocations au mariage ne constituent pas seulement une aide sur le plan matériel, elles encouragent les employés à améliorer leurs conditions de vie et leur redonnent confiance et joie de vivre. De plus, la certitude de voir leurs intérêts représentés au sein des grandes organisations agricoles renforce leur sentiment d'appartenir à une profession qui a aussi ses droits.

Les employés agricoles qui s'intéressent à l'octroi d'une allocation voudront bien s'adresser au **Secrétariat des paysans suisses à Brugg.**

Institution pour l'octroi d'allocations au mariage à des employés agricoles.

RAPPORTS — CONFÉRENCES — CONGRÈS

PRISE DE POSITION EN ALLEMAGNE QUANT A LA QUALITÉ DU MIEL

*par H. Duisberg, institut de recherches apicoles à Brême,
République Fédérale d'Allemagne*

La République Fédérale d'Allemagne est depuis quelques années le plus grand pays importateur de miel du monde entier. Sans aucun doute, certains pays producteurs de miels seraient heureux de connaître l'opinion de ce pays sur l'appréciation de la qualité de leur miel. Et je voudrais y ajouter : quelle a été la cause de l'accroissement imprévu de la consommation qui est montée de 8 à 58 000 tonnes ces derniers 10 à 15 ans.

C'est pourquoi j'ai été prié par les organisateurs du Congrès d'exposer le thème : « enzymes, constituants et qualité du miel ».

Cette façon de formuler le thème comprend — il est vrai — le problème essentiel mais ne concerne pas en entier les questions qui nous intéressent.

J'espère pour cela, que le fait d'exposer en premier lieu d'une manière brève l'avis de plusieurs consommateurs allemands, avis qui nous a aidé à distinguer la qualité du miel d'après d'autres propriétés que celles antérieures telles que : couleur, odeur, arôme et autres, sera reçu par vous avec plaisir.

Dans la seconde partie, je décrirai d'une manière succincte quelques exigences analytiques qui en découlent et dans la troisième, je présenterai certaines notions concernant entre autres la teneur en enzymes et la qualité du miel, discutés en Allemagne.

En corrélation avec ces problèmes ont été publiées par Duisberg et Hadorn des statistiques concernant environ 1650 échantillons de miel dans les communications de la revue « Alimentation et Hy-